

# A.G.I.R.

## Action Globale Innovante pour la Région

### Charte d'engagements

La Région Provence-Alpes-Côte d'Azur se fixe comme objectif d'être « l'alliée de la Terre »<sup>1</sup> et de ses citoyens, d'affirmer la Région comme échelle pertinente pour appliquer les stratégies de Lisbonne et de Göteborg, pour concrétiser le concept de développement durable en programmes et actions.

Dans cet objectif et dans ce contexte d'amorce de changement climatique et de tension énergétique, la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur souhaite, dans le cadre d'une démarche citoyenne et participative, affirmer et renforcer le dispositif d'une politique volontariste déjà engagée dans le domaine énergétique.

Cette volonté s'est traduite par la mise en place d'un programme d'Action Globale Innovante Régionale **qui a fait l'objet de la délibération n°06-286 du 8 décembre 2006**, et qui amplifie pour une période de quatre années, la dynamique engagée autour du plan Energie 2010 et le développement du projet ITER.

#### **Action Globale Innovante pour la Région -A.G.I.R.-**

**A pour action**, ce programme doit avoir des traductions concrètes sur le terrain et ouvrir vers un développement pérenne.

**G pour global**, ce programme doit mettre en synergie, ne pas traiter certains éléments (aide à l'investissement par exemple) en négligeant d'autres (formation, par exemple). Il doit solidariser les acteurs et intégrer les solutions proposées en vue de la construction d'un projet.

**I pour innovant**, la question énergétique est ancienne et reste la préoccupation majeure dans la société d'aujourd'hui. Désormais, il ne s'agit pas de produire plus mais de consommer mieux, ce qui nécessite des approches innovantes en terme de systèmes productifs, matériels, et en terme de changement de comportements. Pour répondre à cet objectif, la participation de tous est nécessaire ainsi que la mutualisation des « intelligences ».

**R pour la région, le territoire régional**, car ce programme doit irriguer l'ensemble du territoire et du tissu socio-économique régional tout en impliquant toutes ses composantes et toutes ses politiques.

(1) Eric ORSENNA

Les principaux objectifs du programme A.G.I.R. sont d'anticiper sur l'avenir en :

- Créant des filières techniques et économiques de qualité en matière d'énergie renouvelable et notamment sur le solaire thermique et photovoltaïque, sur l'éolien, sur le bois.
- Développant la recherche et l'innovation en matière de bâtiments méditerranéens de qualité environnementale.
- Promouvant des opérations exemplaires en matière d'économie d'énergie sur des lycées, des zones commerciales, des bâtiments sociaux et des exploitations agricoles...
- Mobilisant les territoires et l'ensemble des acteurs locaux sur ces thématiques.
- Profitant du contexte favorable en matière d'énergie et de lutte contre l'effet de serre.

Les principes sont la recherche, l'innovation et l'exemplarité.

Ce programme doit permettre d'accompagner les habitants de la région, particuliers, entreprises ou collectivités à développer les énergies renouvelables afin que la situation climatique privilégiée soit maintenant et pour l'avenir également utilisée pour le développement des énergies renouvelables et soit donc source d'initiatives concrètes et nouvelles.

La Région souhaite non seulement jouer un rôle majeur aux côtés des initiatives lancées à l'échelle internationale européenne, nationale et locale, mais aussi stimuler l'innovation, la formation et la recherche.

Afin d'y parvenir, la Région souhaite développer, dans le cadre d'A.G.I.R., cinq axes favorisant la mise en œuvre d'actions concrètes, opérationnelles innovantes mais surtout exemplaires en terme de développement pérenne pour le territoire, intégrant les notions de gouvernance et de solidarité entre acteurs.

AGIR avec les territoires

AGIR par l'exemple

AGIR avec les filières

AGIR pour le bâtiment

AGIR pour le futur

Les objectifs de ce programme sont précisés dans le cadre d'une charte d'engagements qui permet de partager les principes suivants dans cette démarche citoyenne et participative.

## **1. Penser globalement**

La vision globale et transversale est privilégiée car elle permet une amélioration générale de la situation énergétique. Il s'agit de faire fonctionner des systèmes en sortant des logiques sectorielles et en prenant en considération leurs interactions dans une logique intégratrice. Par exemple, les filières seront appréhendées dans leur ensemble, le bâtiment dans toute sa durée de vie, etc ....

## **2. Accepter la complexité**

La production énergétique est complexe et règlementée, et la consommation inéluctable et indispensable très liée aux progrès technologiques.

Donc, s'engager dans une réflexion sur les moyens de maîtrise de la consommation énergétique nécessite un accompagnement, la mise à disposition de compétences techniques, ainsi que la prise en considération des contextes de réalité et des interrelations complexes. Participer au programme A.G.I.R. nécessitera exigence sur les méthodes et les compétences à mettre en œuvre ainsi que sur la formalisation et l'objectif du projet proposé.

## **3. Agir**

L'implication de tous et de chacun d'entre nous, que nous soyons acteur économique, institutionnel ou individuel, dans la lutte contre l'effet de serre et pour la préservation de l'environnement, doit se faire dans l'action et les faits et pas uniquement au niveau du discours et de la théorie.

Le maître mot de ce programme est l'action et la réalisation effective des projets.

## **4. Agir ensemble**

Les groupements permettant des approches collectives et intégrées seront favorisés pour les projets retenus. On est plus fort, plus intelligent, ensemble.

## **5. De l'énergie à la qualité environnementale**

Le programme A.G.I.R. est une démarche de progrès continu vers la qualité environnementale.

**Etre un exemple et faire exemple par l'énergie, c'est faire un premier pas vers la qualité environnementale.**

En effet, au-delà, de la question énergétique, d'autres actions sont favorables à l'environnement si elles permettent des économies de ressource (eau, matières premières, ...) et la limitation des pollutions et nuisances (déchets, CO<sub>2</sub>, ozone, transports routiers,....)

Dans ce cadre la méthode utilisée pour la question énergétique se devra d'être transférable. C'est pourquoi, il est proposé une démarche progressive et croissante en terme d'objectifs à atteindre : d'abord modifier les comportements pour atteindre une sobriété énergétique, puis utiliser des matériels performants, et enfin lorsque toute l'énergie pouvant être économisée l'est, utiliser les énergies renouvelables, l'objectif ambitieux à atteindre est de diviser par quatre les consommations puis de produire grâce aux énergies renouvelables, y compris à l'échelle individuelle.

## **6. Innover**

Après des siècles de conquête et de découverte, ce siècle est celui du monde " fini ", le nouvel enjeu est la meilleure gestion du patrimoine planétaire. Il s'agit donc de mettre en œuvre d'autres systèmes techniques, d'autres modèles économiques, d'autres solidarités. A.G.I.R. doit permettre, par l'innovation, de faire évoluer les processus et les comportements, de faire autrement pour faire mieux.

## **7. Vérifier pour piloter**

Ce changement de paradigme, du fait d'un monde de plus en plus fragile, doit conduire à la prudence. Ce qui ne veut pas dire immobilité mais examen objectif de l'effet des actions mises en œuvre. Cette évaluation doit être permanente, et les réorientations doivent être la règle dans un monde en évolution ou des acteurs de plus en plus nombreux sont à associer, modifiant en permanence les équilibres.

## **8. Echanger et partager**

Dans une recherche de qualité, les expériences de chacun et leur mutualisation sont essentielles.

L'échange, la confrontation des réussites et des échecs dans un objectif de partage et de transfert d'expérience doit permettre, par la mutualisation et la capitalisation, d'aller plus loin.

## **9. S'engager durablement**

La durée du programme A.G.I.R. est d'un minimum de quatre années afin d'inscrire dans le temps les projets et leurs évaluations. Il s'agit donc pour la Région et les porteurs de projets, de soutenir des actions durables et évolutives, de s'engager sur le long terme pour démontrer, témoigner de l'intérêt d'une telle démarche. Cette démonstration nécessite temps et ancrages partenarial, territorial et temporel.